

# Afghanistan

## Mise à jour: développements actuels

Corinne Troxler Gulzar

Weyermannsstrasse 10  
Postfach 8154  
CH-3001 Bern

Für Paketpost:  
Weyermannsstrasse 10  
CH-3008 Bern

T++41 31 370 75 75  
F++41 31 370 75 00

info@osar.ch  
www.osar.ch



21 août 2008

PC-Konto  
30-16741-4  
Spendenkonto  
PC 30-1085-7

## A propos de l'auteur:

Corinne Troxler a étudié l'histoire, les sciences politiques et le droit international à l'Université de Zurich. Elle jouit d'une longue expérience de la procédure d'asile en tant que représentante des œuvres d'entraide. Dans le cadre d'un stage, elle a rédigé plusieurs documents thématiques, des expertises et des papiers d'information pour l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. D'août 2006 à avril 2008, elle a travaillé en qualité d'assistante au séminaire historique de l'Université de Lucerne où elle a notamment tenu des conférences sur l'histoire de l'Afghanistan. Sa thèse porte sur les conflits en Afghanistan. En octobre et novembre 2006, ainsi qu'en septembre 2007, Corinne Troxler a voyagé en Afghanistan avec une délégation suisse et participé à deux *Fact Finding Missions*. Dans le cadre de ce voyage, elle a rencontré différentes personnalités de la vie publique afghane. Elle a notamment eu de longs entretiens avec les gouverneurs des provinces de Balkh, Samangan et Parwan, ainsi qu'avec le président du Parlement Junus Khanuni. En quête personnelle d'informations complémentaires, elle a complété son voyage en s'occupant plus particulièrement de la situation des femmes dans le pays.

## Impressum

<b>EDITEUR</b>	 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR Case postale 8154, 3001 Berne Tél.: 031 370 75 75 Fax: 031 370 75 00 E-mail: <a href="mailto:info@osar.ch">info@osar.ch</a> Internet: <a href="http://www.osar.ch">www.osar.ch</a> Compte CCP: 30-1085-7
<b>AUTEUR</b>	Corinne Troxler Gulzar
<b>VERSIONS</b>	Allemand/français
<b>VERSION FRANCAISE</b>	Golnaz Houchidar, Lausanne
<b>PRIX</b>	CHF 15.-, 2,4 pourcent TVA incluse, frais de port en sus.
<b>COPYRIGHT</b>	© 2008  Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Berne. Copies et impression autorisées sous mention de la source.

## Sommaire

1	Préambule .....	1
2	Situation politique .....	1
3	Situation de sécurité.....	3
4	Constitution et système de justice .....	8
5	Situation des droits humains: les personnes vulnérables.....	10
6	Situation socioéconomique et situation du système de santé .....	14
7	Retours.....	16

## 1 Préambule

Au cours des deux dernières années, la **situation de sécurité de l'Afghanistan** s'est **dramatiquement altérée**. En raison de cette aggravation et de l'intensification des combats, le développement socioéconomique du pays est resté bien deçà de ce qui avait été prévu. Nombre d'échecs dans le domaine des réformes institutionnelles, une pauvreté endémique et l'incapacité du gouvernement à mettre en place les services publics les plus élémentaires ont pour effet une forte fragilisation de la population afghane. La généralisation de la corruption menace en outre la construction d'un Etat de droit et explique pourquoi la confiance de la population dans ses autorités est en constante diminution.<sup>1</sup> *Le fait que malgré les milliards de l'aide internationale, leur situation est aujourd'hui à peine meilleure qu'il y a six ans rend palpable la frustration des Afghans.*<sup>2</sup>

Certains groupes de personnes risquent toujours **les persécutions**. C'est pourquoi elles sont dépendantes **de la protection internationale**. Par ailleurs, en cas de retour, les groupes de population plus fragiles que d'autres continuent d'être menacés dans leur santé et leur intégrité physique.

La présente mise à jour fait suite à celle de décembre 2006. Elle traite surtout des développements intervenus depuis lors en matière de sécurité, et de la situation des personnes de retour en Afghanistan.

## 2 Situation politique

L'ouverture du Parlement afghan, en décembre 2005, a marqué la fin du processus de Bonn et de la Stratégie intérimaire de développement national de l'Afghanistan. En janvier/février 2006, la conférence de Londres a élaboré l'*Afghanistan Compact*, une stratégie de développement national de l'Afghanistan pour la période 2007–2011 (*Afghanistan National Development Strategy – ANDS*), ainsi qu'une stratégie nationale de contrôle des drogues.<sup>3</sup> L'*Afghanistan Compact* a pour principaux objectifs la sécurité, la conduite du gouvernement, la garantie de l'Etat de droit, les droits

<sup>1</sup> United Nations, General Assembly of the United Nations High Commissioner for Human Rights and Reports of the Office of the High Commissioner and the Secretary-General – *Report of the High Commissioner for Human Rights on the situation of human rights in Afghanistan and on the achievements of technical assistance in the field of human rights*, 21 février 2008, p. 4, 13. <http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/G08/107/76/PDF/G0810776.pdf?OpenElement>; UNHCR, *UNHCR's Eligibility Guidelines for Assessing the International Protection Needs of Afghan Asylum-Seekers*, Afghanistan, décembre 2007, p. 62. [www.unhcr.org/refworld/pdfid/477ce70a2.pdf](http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/477ce70a2.pdf).

<sup>2</sup> NZZ du 22 juillet 2008, p. 7: Mit viel Geld wenig erreicht – Ungenügende und wenig wirksame Hilfeleistung in Afghanistan/Peu de résultats obtenus avec beaucoup d'argent – aide insuffisante et inefficace en Afghanistan.

<sup>3</sup> UK Home Office, *Country of Origin Information Report – Afghanistan*, 2 avril 2008, point 3.14. [www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs08/afghanistan-040408.doc](http://www.homeoffice.gov.uk/rds/pdfs08/afghanistan-040408.doc); UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 17.

humains, ainsi que le développement économique et social du pays.<sup>4</sup> Actuellement, le gouvernement afghan poursuit la mise en place du projet.<sup>5</sup>

Au cours de la conférence internationale de soutien à l'Afghanistan qui s'est tenue le 12 juin 2008, à Paris, outre la demande de vingt-un milliards de dollars du gouvernement afghan pour les cinq prochaines années, ses participants ont plus particulièrement discuté de «l'aide insuffisante et peu efficace» de la communauté internationale.<sup>6</sup> Le bilan est édifiant: *La plupart des accords prévus à l'Afghanistan Compact* de 2006 n'ont pas été respectés.<sup>7</sup> A l'avenir, les acteurs internationaux devront rendre des comptes exhaustifs de leurs dépenses. Le nouveau plan quinquennal met l'accent sur trois points: autosuffisance céréalière, amélioration de l'alimentation en énergie et développement du système de l'éducation. Ces trois éléments dépendent de la situation de sécurité dans le pays, c'est pourquoi leur mise en œuvre sera sans doute difficile à obtenir.<sup>8</sup>

Le recensement de la population afghane qui avait été prévu en juin 2008 a dû être reporté pour des questions de sécurité, ainsi qu'un manque de transparence dans l'enregistrement des personnes. Malgré leur coût très élevé, les élections présidentielles et parlementaires n'auront pas lieu comme prévu le même jour,<sup>9</sup> mais en 2009 pour les premières auxquelles Hamid Karzai se présentera à sa propre réélection, puis en 2010 pour les secondes.<sup>10</sup>

Le 27 avril 2009, au cours d'une parade militaire, un nouvel attentat a été commis contre le Président Hamid Karzai. Que cette attaque ait pu être exécutée malgré les mesures de sécurité draconiennes qui avaient été mises en place, indique qu'au moins une partie du gouvernement entretient des contacts avec des groupes armés ou avec des réseaux criminels.<sup>11</sup> Un nombre toujours plus important d'habitants de Kaboul doute de la capacité, mais aussi de la volonté des forces de sécurité d'avoir réellement pour but de protéger la population. Lors de l'attentat contre Hamid Karzai, on a pu observer comment certaines parties d'entre elles ont déserté les lieux,

<sup>4</sup> «The Afghanistan Compact», Londres, 31 janvier – 1<sup>er</sup> février 2008, [www.nato.int/isaf/docu/epub/pdf/afghanistan\\_compact.pdf](http://www.nato.int/isaf/docu/epub/pdf/afghanistan_compact.pdf); UK Home Office, point 3.14; UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 16/17.

<sup>5</sup> Amnesty International, *Amnesty International Report 2008 – Afghanistan*, 28 mai 2008. <http://thereport.amnesty.org/eng/regions/asia-pacific/afghanistan>.

<sup>6</sup> NZZ du 22 juillet 2008, p.7, Mit viel Geld wenig erreicht – Ungenügende und wenig wirksame Hilfeleistung in Afghanistan/*Peu de résultats obtenus avec beaucoup d'argent – aide insuffisante et inefficace en Afghanistan*.

<sup>7</sup> Société pour les peuples menacés, Newsletter, *Conférence sur l'Afghanistan-Konferenz à Paris (12 juin: Gesellschaft für bedrohte Völker zieht Bilanz nach zwei Jahren Afghanistan Pakt/Deux ans après le pacte pour l'Afghanistan, la Société pour les peuples menacés dresse un bilan*, 11 juin 2008.

<sup>8</sup> Qantara, *Paris Afghanistan Conference – End of the Standard Procedure Principle*, 24 juin 2008, [www.quantara.de](http://www.quantara.de).

<sup>9</sup> Net Tribune du 3 mai 2008, Wahltermine in Afghanistan werden nicht zusammengelegt/*En Afghanistan, les scrutins ne sont pas fixés à la même date*. [www.net-tribune.de](http://www.net-tribune.de); Der Standard du 9 juin 2008, Volkszählung um zwei Jahre verschoben/*Recensement reporté de deux ans*. <http://derstandard.at/druck/?id=3366925>.

<sup>10</sup> Net Tribune du 3 mai 2008, Wahltermine in Afghanistan werden nicht zusammengelegt/*En Afghanistan, les scrutins ne sont pas fixés à la même date*. [www.net-tribune.de](http://www.net-tribune.de); Der Standard du 9 juin 2008, Volkszählung um zwei Jahre verschoben/*Recensement reporté de deux ans*. <http://derstandard.at/druck/?id=3366925>.

<sup>11</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, *Afghanistan: Attack Disrupts Kabul Military Parade*, 27 avril 2008. [www.rferl.org](http://www.rferl.org); UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 62; Radio Free Europe/Radio Liberty, 27 avril 2008; NZZ du 28 avril 2008, p. 1, Karzai entgeht Anschlag der Taliban/*Karzai échappe à un attentat des taliban*.

avant même que le public ne commence à fuir.<sup>12</sup> Le Parlement afghan a ensuite adopté une motion de censure contre Abdul Rahim Wardak, ministre de la Défense, Amrullah Saleh, chef des renseignements et Zazar Ahmad Moqbel, ministre de l'Intérieur. Il a également demandé leur démission. Cette motion de censure est un signe clair du niveau de confiance en baisse régulière du Parlement à l'égard du gouvernement. Selon les informations de l'*Afghanistan Independent Human Rights Commission (AIHRC)*, quatre-vingt pour cent des parlementaires auraient aussi, de leur côté, des contacts avec des groupements militants.<sup>13</sup>

### 3 Situation de sécurité

La situation de sécurité reste le plus grand défi à relever pour l'Afghanistan. Selon les **Conseils aux voyageurs du DFAE**, *l'influence du gouvernement ne dépasse guère les limites de Kaboul. Sur l'ensemble du territoire, il faut compter avec le risque que représentent les attentats terroristes, les enlèvements, les attaques à main armée, les mines terrestres et les obus non éclatés.*<sup>14</sup>

Et d'après le **Ministère allemand des Affaires étrangères**, *les forces de sécurité du gouvernement ne sont pas en mesure de garantir l'ordre et le calme. Dans le pays, le risque est omniprésent d'être victime d'un enlèvement. Dans la capitale, les attaques et enlèvements ne peuvent pas être exclus, même en plein jour. Dans le reste du pays, les risques sont en partie beaucoup plus élevés encore.*<sup>15</sup>

Le nombre des victimes civiles a fortement augmenté.<sup>16</sup> Les actes de violence sont de quatre origines différentes:

- Des groupes armés hostiles au gouvernement qui mènent des actions contre lui, tels les Taliban, le Hezb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar, et d'autres.
- Des seigneurs de guerre locaux et de chefs de milices.
- Des groupements criminels.<sup>17</sup>
- Et enfin, des forces afghanes et internationales de sécurité (notamment les bombardements) dans la lutte contre tous ces groupes rebelles (ce qui représente un tiers à cinquante pour cent des victimes).

Les civils, en particulier dans les centres urbains, sont toujours plus souvent victimes des attentats suicide.<sup>18</sup> Depuis 2005, le nombre de ces derniers a fortement

<sup>12</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, Afghanistan: *Seven Dead After Clash In Kabul With Suspected Taliban*, 30 avril 2008. [www.rferl.org](http://www.rferl.org). Information bien couverte le 29 avril 2008 par les téléjournaux de la télévision suisse alémanique.

<sup>13</sup> Mukhtar Soar, *Ministers survive assassination vote*, 29 avril 2008. <http://quqnoos.com>; Radio Free Europe/Radio Liberty, *Afghanistan: Government Workers Arrested In Plot To Kill Karzai*, 5 mai 2008. [www.unhcr.ch](http://www.unhcr.ch); Freedom House, *Freedom in the World: Afghanistan (2008)*, juillet 2008. [www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org).

<sup>14</sup> DFAE, *Conseils aux voyageurs pour l'Afghanistan*, état au 23 juillet 2008. [www.eda.admin.ch/eda/de/home/travad/hidden/hidde2/afghan.html#0001](http://www.eda.admin.ch/eda/de/home/travad/hidden/hidde2/afghan.html#0001).

<sup>15</sup> Département des Affaires étrangères, *Mise en garde des voyageurs pour l'Afghanistan*, état au 17 juillet 2008. [www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Laenderinformationen/Afghanistan/Sicherheitshinweise.html](http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Laenderinformationen/Afghanistan/Sicherheitshinweise.html).

<sup>16</sup> IRIN News, *Afghanistan: Attacks on NGOs rise sharply in 2008 – report*, 15 avril 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>17</sup> UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 34.

augmenté, notamment à cause des combattants «volontaires» étrangers.<sup>19</sup> Amnesty International indique qu'en 2007, au moins 6500 personnes ont perdu la vie dans ces attentats.<sup>20</sup> Au cours des six premiers mois de cette année, le nombre des morts dans la population civile afghane a explosé et déjà atteint près des deux tiers de l'année précédente.<sup>21</sup>

**Les forces afghanes de sécurité:** le gouvernement a poursuivi ses efforts en vue de développer et de professionnaliser l'Armée nationale afghane (ANA) et les forces afghanes de police (ANP).<sup>22</sup> L'ANA reste néanmoins un organe de l'Etat marqué par un très faible degré de formation et un manque flagrant de discipline, bien qu'elle jouisse d'une meilleure réputation que les ANP. Selon l'estimation de certains experts, l'ANA nécessitera encore cinq à dix ans avant d'être réellement fonctionnelle et indépendante.<sup>23</sup> La police afghane porte aujourd'hui avec l'armée la part la plus lourde et la plus importante de la lutte contre les rebelles. Elle essuie également un nombre de victimes très élevé (plus de mille morts en 2007).<sup>24</sup> Les forces de police interviennent fréquemment dans les combats contre les groupements d'insurgés sans pour autant avoir la formation militaire nécessaire. Ces interventions sont un frein à la mise en place d'une police forte et responsable.<sup>25</sup>

Les services de renseignements afghans (*National Directorate of Security, NDS*, anciennement *KHAD*, puis *WAD*) sont très efficaces. Mais ils sont aussi réputés pour agir de manière arbitraire en matière d'arrestations, d'interrogatoires et de durée des incarcérations. Exempts de tout contrôle, ils ne rendent compte de leurs activités qu'au Président de la République populaire.<sup>26</sup> On estime le nombre des membres des NDS entre quinze et vingt mille personnes auxquelles s'ajoutent sans doute d'innombrables informateurs. En comparaison avec d'autres organes de l'Etat, ils comptent une part élevée d'officiers professionnels ayant bénéficié d'une formation, datant pour la plupart de l'époque soviétique. Leurs méthodes sont toutefois considérées comme «traditionnelles». Les coups et la torture semblent notamment faire partie de leur routine.<sup>27</sup>

*Violations des droits humains:* les organisations de défense des droits de l'homme ont reçu de très nombreuses informations sur les abus commis par les membres des forces nationales de sécurité.<sup>28</sup>

**Les rebelles Taliban:** les actions militaires hasardeuses menées par les Taliban au cours des derniers mois, comme les attentats de Kaboul ou la libération de près de

<sup>18</sup> United States Department of State, 30 avril 2008.

<sup>19</sup> Antonio Giustozzi, *Koran, Kalashnikov, and Laptop*, New York 2008, p. 108, 149.

<sup>20</sup> Amnesty International, *Report 2008*, 28 mai 2008; United States Department of State, 2007, *Country Reports on Human Rights Practices – Afghanistan*, 11 mars 2008. [www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2007/100611.htm](http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2007/100611.htm).

<sup>21</sup> NZZ du 30 juin 2008, p. 2, Taliban beidseits der Grenze unter Druck/*Les taliban sous pression des deux côtés de la frontière*.

<sup>22</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>23</sup> Focus online, *Schnelle Eingreiftruppe wird im Norden eingesetzt/Force d'intervention rapidement mise en place dans le nord du pays*, 3 juin 2008. [www.focus.de](http://www.focus.de).

<sup>24</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 8/9.

<sup>25</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p. 108.

<sup>26</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 16.

<sup>27</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p. 162/163; UK Home Office, point 16.10.

<sup>28</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

mille prisonniers lors de l'attaque d'une prison à Kandahar<sup>29</sup> montrent qu'ils ont perfectionné leurs capacités militaires et techniques. L'attaque de points stratégiques comme les ponts ou les centrales de télécommunication font penser qu'ils ont entamé une nouvelle phase de leur guérilla.<sup>30</sup> Au cours des deux dernières années, ils ont recruté avec succès dans le sud et le sud est du pays de jeunes combattants qu'ils forment au combat et aux attentats suicide.<sup>31</sup> Néanmoins, d'après Antonio Giustozzi, expert militaire, les Taliban n'ont pas d'organisation forte et dépendent pour l'essentiel d'un réseau de contacts personnels, au niveau local, entre leurs dirigeants et leurs combattants.<sup>32</sup> Parmi leurs méthodes, on compte les attentats suicide, les attaques téléguidées, les mines antipersonnel, ainsi que l'utilisation de civils comme boucliers humains.<sup>33</sup> Dans certains districts, l'amélioration de leur niveau militaire leur a permis de prendre temporairement le pouvoir, notamment dans le sud du pays.<sup>34</sup>

*Violations des droits humains:* depuis le printemps 2007, des informations sont parvenues à plusieurs reprises aux organisations de défense des droits humains sur la décapitation d'au moins vingt civils considérés par les rebelles Taliban comme des «informateurs» et des «espions» à la solde du gouvernement afghan.<sup>35</sup> Parmi eux se trouvaient plusieurs personnes visiblement mineures. Des images de la décapitation ont été ensuite largement diffusées et visaient à dissuader ceux qui s'opposeraient à leur lutte. Il est en outre établi que des groupes rebelles utilisent des enfants comme boucliers humains.<sup>36</sup>

**Les forces internationales de sécurité:** selon ses propres informations (ISAF Mirrors de juillet 2008), l'ISAF, *International Security Assistance Force*, était forte de 52'900 unités stationnées en Afghanistan en juillet 2008. 40'200 d'entre elles dans le sud et l'est du pays.<sup>37</sup> En mai 2008, 33 à 36'000 unités américaines étaient stationnées à Bagram et avaient joint leurs forces à celles de l'ISAF.<sup>38</sup> Le reste des unités américaines intervient surtout sous commandement US dans le sud et l'est du pays, dans le cadre de la «lutte contre le terrorisme». Dans les régions plus particulièrement touchées, le nombre élevé de victimes civiles a provoqué une grande indignation et plusieurs manifestations contre les méthodes des forces nationales et internationales de sécurité.<sup>39</sup> Parmi les forces étrangères, on compte également des sociétés militaires privées et des entreprises de sécurité. Ces dernières années, plus dix mille personnes occupaient à Kaboul un emploi nécessitant une arme. Leur statut, notamment ce qu'elles risquent pour les actes commis dans le cadre de leurs fonctions, est toujours aussi confus.<sup>40</sup>

<sup>29</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty: Afghanistan, 30 avril, Angriff auf Gefängnis: Hunderte Taliban Kämpfer befreit/Attaque d'une prison, des centaines de taliban libérés, 14 juin 2008, Zeit Online, [www.zeit.de/news/artikel/2008/06/14/2550910.xml?from=rss](http://www.zeit.de/news/artikel/2008/06/14/2550910.xml?from=rss).

<sup>30</sup> IRIN News, Afghanistan: *Insurgents increasingly attacking power stations, bridges*», 31 juillet 2008.

<sup>31</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, 30 avril 2008.

<sup>32</sup> Antonio Giustozzi, 2008.

<sup>33</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>34</sup> Amnesty International, *Report 2008*, 28 mai 2008.

<sup>35</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p.157; United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>36</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 9/10.

<sup>37</sup> ISAF, *ISAF Mirror, Issue 49*, juillet 2008, p. 2. [www.nato.int/isaf/docu/mirror/2008/mirror\\_49\\_200807.pdf](http://www.nato.int/isaf/docu/mirror/2008/mirror_49_200807.pdf).

<sup>38</sup> ISAF, juillet 2008, p. 2.

<sup>39</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 10.

<sup>40</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 13.



*Violations des droits humains:* des communiqués ont été publiés sur plusieurs incidents au cours desquels les forces nationales et internationales de sécurité se sont livrées à de graves violences, en particulier au cours de perquisitions et de razzias de nuit, mais aussi avec des attaques aériennes.<sup>41</sup>

**Les chefs tribaux et les milices:** une grande partie de la population considère les chefs tribaux, dont certains sont en contact étroit avec des membres du gouvernement, comme la raison principale de l'insécurité qui règne dans le pays, en particulier dans le nord. Bien qu'ils soient partiellement responsables de crimes graves contre les droits humains, ils jouissent d'une totale impunité. On rencontre même certains d'entre eux à des postes élevés du gouvernement. La plupart du temps, ils justifient leurs actes par leurs convictions politiques. Il n'est pas rare non plus que toute cette violence s'exprime dans des combats entre chefs tribaux.<sup>42</sup> Pour maintenir leur pouvoir, ces derniers emploient d'ailleurs souvent la menace et les agressions contre la population civile.<sup>43</sup> Dans certaines régions, à l'instar des Taliban, ils restreignent aussi les droits des femmes.<sup>44</sup> L'influence en partie considérable des anciens commandants de l'armée et des chefs tribaux est une des raisons pour lesquelles nombre de réfugiés ne veulent pas rentrer dans leurs communes d'origine.<sup>45</sup>

On estime à deux mille le nombre de groupements armés illégaux encore actifs. Ils représentent environ 125'000 personnes.<sup>46</sup> Jusqu'ici, la mise en place de différents programmes de désarmement est encore très insuffisante (*DDR-Program, DIAG – Débandement of Illégal Armed Groups*).<sup>47</sup> Les quelques rares résultats obtenus en la matière ont été annulés par la dégradation de la situation de sécurité.<sup>48</sup> Selon les informations d'Amnesty International, l'Afghanistan a importé plus 409'022 armes de poing depuis 2002.<sup>49</sup>

**Sécurité et trafic de drogue:** en 2007, plus de huit mille tonnes d'opium ont été produites en Afghanistan pour une valeur d'un milliard de dollars. Ces chiffres représentent nonante-trois pour cent de la production mondiale. Comparé à 2006, la culture du pavot a augmenté d'un tiers en 2007. Les bénéfices coulent en grande partie dans les caisses des Taliban et d'autres factions hostiles au gouvernement, ce qui favorise l'escalade de la violence et l'intensification des luttes armées.<sup>50</sup> Par manque de moyens, la stratégie du gouvernement pour lutter contre le trafic de drogue a provoqué la fuite de nombreux paysans, les poussant parfois directement dans les bras des Taliban.<sup>51</sup>

Les opérations militaires qui à l'origine étaient surtout menées dans le sud du pays se sont étendues et intensifiées l'an dernier à de nombreuses autres régions de

<sup>41</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 9/10.

<sup>42</sup> UK Home Office, point 11.09.

<sup>43</sup> State of the World's Minorities 2008, Asia, Afghanistan, [www.minorityrights.org/?lid=6138](http://www.minorityrights.org/?lid=6138), p. 104.

<sup>44</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>45</sup> IRIN, *Afghanistan: IDPs reluctant to return home*, 28 avril 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>46</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>47</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 37.

<sup>48</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>49</sup> Amnesty International, *Afghanistan arms fuel further abuse*, 3 avril 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>50</sup> ISAF, *ISAF Mirror, Issue 49*, juillet 2008, p. 21.

<sup>51</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, Afghanistan, 26 avril 2008; ISAF, juillet 2008, p. 21.

l'est, du sud est, de l'ouest et du centre de l'Afghanistan.<sup>52</sup> Fin février 2008, l'ONU a déclaré zones extrêmement dangereuses septante-huit districts. Actuellement, les organisations des Nations Unies n'y ont plus accès.<sup>53</sup>

**Est et sud du pays:** depuis le printemps 2007, le nombre d'actes de violence commis par les rebelles Taliban et d'autres forces hostiles au gouvernement a fortement augmenté, en particulier dans le sud et l'est du pays. La situation est marquée par les combats entre les forces islamistes radicales et les forces de coalition contre les rebelles. Les attaques contre des bâtiments gouvernementaux et des organisations d'entraide se sont également renforcées. Par ailleurs, des combats ont fréquemment lieu entre milices et tribus rivales.<sup>54</sup>

**Nord et ouest du pays:** les Taliban et d'autres groupes islamistes radicaux sont parvenus à réinfiltrer les provinces de l'ouest, Ghor, Farah et Nimruz. On enregistre également une activité accrue des rebelles. Des factions rivales dont les acteurs principaux sont les *Jamiat-e-Islami*, les *Jumbesh-e-Melli* et les *Hezb-e-Wahdat* se livrent en outre régulièrement des combats dans le nord-ouest du pays.<sup>55</sup>

**Kaboul et centre du pays:** la situation de sécurité à Kaboul s'est gravement détériorée. Des lieux considérés jusqu'ici comme sûrs ont été la cible d'attaques violentes, comme l'attentat suicide du 14 janvier 2008 contre l'hôtel Serena.<sup>56</sup> Le 7 juillet 2008, un autre attentat a frappé l'ambassade de l'Inde à Kaboul.<sup>57</sup> Toute la région des provinces de Ghazni, de Maidan-Wardak et de Logar, les routes de Kandahar et de Kaboul vers Ghazni, ainsi que certaines parties des provinces de Kapisa, Kaboul, Parwan et Daikundi sont classées comme dangereuses par l'UNHCR.<sup>58</sup>

L'Afghanistan fait par ailleurs partie des pays les plus minés au monde. Jusqu'à soixante personnes meurent chaque mois des suites de l'explosion d'une mine ou d'un obus non éclaté.<sup>59</sup>

**Pakistan:** on sait depuis longtemps que les problèmes de l'Afghanistan sont étroitement liés à la politique menée par le Pakistan: *les Taliban bénéficient du soutien absolu de l'armée et de ses services de renseignements*. Pour l'instant, on ne sait pas encore comment l'Etat pakistanais va se développer après la démission de son Président, le général Pervez Musharraf. Mais l'impression qui se dégage des premières semaines d'activités du nouveau gouvernement civil est surtout l'immobilisme.<sup>60</sup>

<sup>52</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, Décembre 2007, S. 35; Nations Unies, 21 février 2008, p. 8; IRIN News: *Humanitarian needs growing as conflict spreads* – ICRC, 8 avril 2008.

<sup>53</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 10.

<sup>54</sup> UNHCR *Afghanistan Security, Update Afghanistan Relating to Complementary Forms of Protection*, 23 juin 2008, p. 1/2. [www.unhcr.org/refworld/pdfid/486226642.pdf](http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/486226642.pdf). Ce site mentionne également les provinces et districts considérés comme peu sûrs.

<sup>55</sup> UNHCR, *Afghanistan Security Update*, 23 juin 2008, p. 1/2.

<sup>56</sup> NZZ du 15 janvier 2008, p. 1, *Selbstmordanschlag auf Luxushotel in Kabul/Attentat suicide contre un hôtel de luxe à Kaboul*.

<sup>57</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, *Bomb at Indian embassy in Kabul kills 41*, 7 juillet 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>58</sup> UNHCR, *Afghanistan Security Update*, 23 juin 2008, p. 2.

<sup>59</sup> IRIN News, *Afghanistan: Landmines impede civilians' return to volatile Arghandab*, 22 juin 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org); UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 38.

<sup>60</sup> NZZ du 19 août 2008, *Atemholen vor der nächsten Krise/Reprendre son souffle avant la prochaine crise*, p. 3.

**Perspectives:** en raison de la dégradation de la situation de sécurité, plusieurs pays, parmi eux les Etats-Unis et l'Allemagne, ont annoncé leur intention d'augmenter prochainement le nombre de leurs unités stationnées en Afghanistan.<sup>61</sup> Ce renforcement et le perfectionnement des activités des Taliban peuvent faire craindre une intensification des combats et par conséquent, une augmentation du nombre des victimes. Comparé à l'engagement militaire dans d'autres conflits, cette décision pourrait bien être «trop modeste et trop tardive», comme le souligne l'expert militaire, Antonio Giustozzi.<sup>62</sup>

## 4 Constitution et système de justice

Le **système de justice afghan** continue de souffrir de **graves insuffisances structurelles**. Des organes d'application inefficaces, des pratiques illégales et discriminatoires, ainsi que l'absence d'une instance de contrôle sont quelques uns des aspects qui freinent la mise en place d'une justice compétente et digne de confiance.<sup>63</sup> On relève également le manque de personnel qualifié, des procédures arbitraires, l'impossibilité de faire appel à des témoins et de les interroger, ou d'avoir recours à une assistance juridique, des salaires de misère et des locaux inadéquats.<sup>64</sup> La plupart des cas de justice pénale ne font toujours pas l'objet d'une quelconque instruction.<sup>65</sup> La Haute Cour est débordée et le traitement de nombreuses procédures est ajourné pendant des mois ou même des années.<sup>66</sup>

Dans le cadre de l'*Action Plan for Peace, Reconciliation and Justice*, aucun progrès n'a été enregistré non plus. La plupart du temps, les délais fixés au calendrier sont dépassés, sans qu'un quelconque résultat n'ait été atteint.<sup>67</sup> L'impunité omniprésente, ainsi que la généralisation de la corruption sont d'autres raisons pour lesquelles la population afghane a perdu toute confiance dans sa justice.<sup>68</sup>

Les **procédures judiciaires traditionnelles** sont toujours aussi fortement ancrées dans la société afghane. Amnesty International indique que quelque quatre-vingt pour cent des cas sont «réglés» par le biais des anciens dispositifs de résolution des conflits,<sup>69</sup> lesquels ne respectent quasiment pas les droits des femmes. «Le droit du plus fort» prédomine et la détention en coresponsabilité familiale est une pratique encore courante. En 2007, aucun acte de lapidation n'a été communiqué.<sup>70</sup>

---

<sup>61</sup> Reuters, USA erwägen mehr Truppen für Afghanistan und weniger für Irak/*Les USA envisagent davantage de troupes en Afghanistan et moins en Irak*, 17 juillet 2008. <http://de.reuters.com>.

<sup>62</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p. 238.

<sup>63</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 14/15.

<sup>64</sup> Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008; UK Home Office, points 12.14, 12.16; 12.17; Nations Unies, 21 février 2008, p. 14.

<sup>65</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>66</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 15.

<sup>67</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 11; Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008.

<sup>68</sup> Freedom House, juillet 2008; Nations Unies, 21 février 2008, p. 11; Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008.

<sup>69</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 13; Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008.

<sup>70</sup> UK Home Office, point 12.14.

Dans les régions qu'ils occupent, les rebelles **Taliban** ont réintroduit les tribunaux de la charia.<sup>71</sup> Après des procès presque légaux, ils exécutent les «condamnés» dans l'illégalité la plus totale. On sait qu'ils ont leur propre prison à Musa Qala, à laquelle ni le CICR ni la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, l'AIHRC, n'ont accès.<sup>72</sup> Dans «leurs» territoires, les Taliban mettent en place une administration parallèle.<sup>73</sup>

La **peine de mort**. En Afghanistan, la peine de mort est prononcée pour des délits définis comme des «crimes capitaux», tels les attaques à main armée, l'adultère ou le blasphème.<sup>74</sup> Pour toute exécution, l'accord du Président est toutefois nécessaire.<sup>75</sup> Le 7 octobre 2007, le gouvernement afghan a procédé à quinze exécutions, les premières depuis trois ans. Elles ont eu lieu dans le plus grand secret et les familles des condamnés n'en ont pas été informées. Aucune de ces quinze personnes n'avait bénéficié d'un procès équitable.<sup>76</sup> Amnesty International pense que près d'une centaine de condamnations à mort ont été transmises à la Haute Cour. Elle craint aujourd'hui des exécutions de masse qui auraient lieu secrètement.<sup>77</sup>

**Les conditions de détention:** les prisons et les conditions de détention ne correspondent en rien aux standards internationaux. L'hygiène et les soins peuvent être qualifiés d'inacceptables. Des enfants âgés de moins de douze ans sont incarcérés avec leur mère si celle-ci fait l'objet d'une condamnation. Les prisonniers adolescents sont fréquemment victimes d'agressions sexuelles. Dans les localités où il n'existe pas de prison pour les femmes ou d'une aile de bâtiment qui leur serait réservée, elles sont emprisonnées chez le chef du village. On sait aussi que les seigneurs locaux ont ouvert des prisons privées.<sup>78</sup>

En raison de l'état pitoyable de l'ancien camp de prisonniers qui se trouve sur leur base militaire à Bagram, les **USA** planifient la construction d'une nouvelle prison. Depuis fin 2001, les terroristes présumés sont détenus dans cet ancien camp.<sup>79</sup> Amnesty International estime que fin 2007, environ 600 prisonniers se trouvaient à Bagram.<sup>80</sup>

---

<sup>71</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>72</sup> Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008.

<sup>73</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>74</sup> UK Home Office, point 15.01.

<sup>75</sup> Amnesty International, Afghanistan: *Death Penalty*, 9 mai 2008. [www.amnesty.org/en/library/info/ASA11/005/2008/en](http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA11/005/2008/en).

<sup>76</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 15/16.

<sup>77</sup> Amnesty International, Afghanistan: *Death Penalty*, 9 mai 2008.

<sup>78</sup> United States Department of State, 11 mars 2008; Nations Unies, 21 février 2008, p. 15.

<sup>79</sup> Basler Zeitung du 18 mai 2008, USA planen grosses Gefangenenlager in Afghanistan/Les USA prévoient d'installer un grand camp de prisonniers en Afghanistan. [www.baz.ch](http://www.baz.ch).

<sup>80</sup> Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008.

## 5 Situation des droits humains: les personnes vulnérables

Les raisons de la position déplorable de l'Afghanistan en matière de droits humains au niveau international sont multiples: dégradation de la situation de sécurité, faiblesse des structures gouvernementales, corruption, trafic de drogue et l'héritage de près de trente ans de guerre.<sup>81</sup> Selon l'U.S. Department of State, les exécutions extra-légales, la torture, les mauvaises conditions de détention, l'impunité officielle, les durées dépassées d'incarcération, l'augmentation des restrictions dans les domaines de la liberté de la presse et de la religion, comme la liberté de mouvement et de rassemblement, la violence et les discriminations à l'égard de certains groupes de personnes, la traite des humains, les infractions aux droits des travailleurs, ainsi que le travail des enfants, font partie des violations courantes des droits humains en Afghanistan. Tous ces délits sont commis par des fonctionnaires du gouvernement, par le personnel des prisons, par les chefs de police et les chefs de clans. Les autorités locales d'Herat, Helmand, Badakhshan et d'autres se sont rendues coupables de torture et de mauvais traitements. Par torture en Afghanistan, il faut entendre des pratiques comme l'arrachement des ongles des mains et des pieds, les brûlures à l'huile bouillante, les coups, les humiliations sexuelles et la sodomie.<sup>82</sup>

Parmi celles et ceux qui risquent plus particulièrement d'être persécutés par les instances gouvernementales, non gouvernementales et internationales, on compte les groupes de personnes suivants:

**Les organisations internationales/ONG, les personnes étrangères:** en 2007, le nombre des agressions et enlèvements contre des collaborateurs des ONG nationales, internationales et de l'ONU, contre des bénéficiaires de l'aide des ONG, des équipes de reconstruction, des PRT, des étrangers<sup>83</sup> et des membres des organisations de défense des droits humains, n'avait pas été aussi élevé depuis 2001. Il s'est encore accru au cours des six premiers mois de 2008.<sup>84</sup> Les persécutions se sont étendues du sud vers le nord du pays et de l'ouest vers Kaboul.<sup>85</sup> Toutes ces attaques ont beaucoup restreint la liberté de mouvement des organisations. Nombre d'entre elles ont par conséquent retiré leur personnel des régions les plus dangereuses.<sup>86</sup> En dehors des Taliban, qui voient dans l'aide internationale un soutien à l'Etat afghan et «un déclin moral», on compte d'autres groupements hostiles au gouvernement et des criminels qui ne respectent plus le statut d'indépendance des ONG et sont donc coresponsables de la situation.<sup>87</sup>

<sup>81</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>82</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>83</sup> United States Department of State, 30 avril 2008; United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>84</sup> Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008; Nations Unies, 21 février 2008, p. 4, 10; IRIN News, *Afghanistan: Increasing attacks on aid workers could provoke «humanitarian crisis - NGOs*, 22 juillet 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>85</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p. 105–107.

<sup>86</sup> United States Department of State, 11 mars 2008; IRIN News, 15 avril 2008.

<sup>87</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p. 105–107.

**Les journalistes:** après un bref essor de la presse afghane en 2005, les entraves et les menaces sont de plus en plus nombreuses dans ce domaine.<sup>88</sup> Amnesty International indique que plusieurs journalistes ont été menacés, arrêtés ou assassinés. En 2007, la *Journalists' Independent Union of Afghanistan* a enregistré cinquante-trois cas d'agressions contre des journalistes dont six meurtres.<sup>89</sup> Le 7 juin 2008, le journaliste de la BBC, Abdul Samad Rohani, a été retrouvé mort assassiné. Le *Committee to Protect Journalists* reproche au gouvernement afghan de ne pas garantir à la presse des conditions de travail dans la sécurité et de ne lui accorder aucune forme de protection.<sup>90</sup> Parmi les responsables et commanditaires, on trouve des groupements anti-gouvernementaux, mais aussi des chefs tribaux et certaines parties du gouvernement afghan.<sup>91</sup>

**Les femmes:** les directeurs des Départements des Affaires des Femmes à Kandahar, Helmand, Farah, Uruzgan, Wardak et Nuristan ont tous reçu de graves menaces.<sup>92</sup> En novembre 2007, Massoma Anwary, responsable de l'un de ces départements dans la province de Ghor a échappé de peu à un attentat. La plupart du temps, les coupables sont des groupes armés ou certains chefs religieux conservateurs.<sup>93</sup>

Depuis la chute des Taliban, la situation des femmes afghanes ne s'est pas vraiment améliorée, au contraire. A quelques différences près entre les régions, leur liberté de mouvement reste extrêmement limitée. Depuis mars 2007, le nombre de cas de violences physiques faites aux femmes a augmenté de quarante pourcent: on relève 2374 cas enregistrés en 2007 (contre 1545 de janvier à novembre 2006).<sup>94</sup> Mais la réalité est sans aucun doute beaucoup plus grave. Durant cette période de l'année 2006, près de 626 femmes ont tenté de se suicider.<sup>95</sup> Les mariages forcés, les agressions sexuelles et les viols, la traite des femmes et les meurtres dits d'honneur ne sont que quelques unes des violences qu'elles subissent. Les coupables sont généralement les membres masculins de leurs familles. Si elles osent déposer plainte, elles se retrouvent généralement à la merci de celui qu'elles ont dénoncé.<sup>96</sup> Nombre d'indices montrent que les acteurs gouvernementaux afghans ne sont pas en mesure, ou fidèles aux préceptes conservateurs de l'islam, n'ont pas la volonté de protéger les femmes. La plupart du temps, elles sont tout simplement livrées à leur sort.

**Les personnes travaillant dans le secteur de la santé:** pour la seule année 2007, trente-deux centres de soins ont été détruits ou ont été fermés suite à de violentes

<sup>88</sup> Martin Gerner, *Journalism in Afghanistan, The Media Can Change Everything*, 25 juin 2008. Qantara.de, [www.qantara.de/webcom/show\\_article.php/\\_c-476/\\_nr-992/i.html](http://www.qantara.de/webcom/show_article.php/_c-476/_nr-992/i.html).

<sup>89</sup> Amnesty International, Report 2008, 28 mai 2008.

<sup>90</sup> Committee to Protect Journalists, *Protest Letter 2008 – As Krazai seeks aid, a call for press freedom*, 11 juin 2008.

<sup>91</sup> Freedom House, juillet 2008; Amnesty International, Report 2008, 28. Mai 2008.

<sup>92</sup> United States Department of State, 11 mars 2008.

<sup>93</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>94</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 44, 46.

<sup>95</sup> IRIN News, *Afghanistan: Sharp rise in reported cases of violence against women*, 8 mars 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>96</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 44–47.

attaques. Les agressions contre les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé sont toujours aussi nombreuses.<sup>97</sup>

**Les anciens membres du PDPA et du gouvernement:** les anciens membres du Parti Démocratique Populaire d'Afghanistan (PDPA), ainsi que les hauts fonctionnaires de l'époque soviétique ne font pas l'objet de persécutions systématiques. Nombreux sont les ex-membres du PDPA qui travaillent aujourd'hui de nouveau au sein du gouvernement afghan. Mais les personnes qui se sont rendues responsables de violations des droits humains par le passé risquent toujours les représailles de leurs victimes. D'anciens communistes de haut rang ne peuvent vivre en sécurité que dans la capitale et pour autant qu'ils disposent de réseaux protecteurs et des contacts nécessaires.<sup>98</sup>

**Les ethnies minoritaires dans leurs localités:** il est plus que probable qu'une population minoritaire dans la localité où elle vit, est fragilisée par rapport aux autres. Ainsi, dans le nord du pays, après la chute des Taliban, les Pachtounes sont devenus la cible de persécutions puisqu'ils avaient constitué le gros des rebelles Taliban, minoritaires dans cette région.<sup>99</sup> En 2007 et 2008, plusieurs affrontements ont eu lieu entre les nomades pachtounes kuchi et les sédentaires Hazara. Ils ont provoqué la mort de plusieurs personnes et la fuite de centaines d'autres, chassées de chez elles.<sup>100</sup>

**Les enseignants et élèves:** selon les informations du Ministère afghan de l'éducation, 2450 écoles ont été attaquées, 235 élèves, étudiants et enseignants tués et 222 blessés, entre mars 2006 et février 2008. La raison majeure serait le plan scolaire «contraire à l'islam». Dans les provinces de Helmand, Kandahar, Zabul, Uruzgan, Paktika, et certaines parties de celles de Ghazni, Khost, Paktia et Kunar, des écoles ont été fermées. Dans tout le pays, 200'000 étudiants au moins sont touchés par l'interdiction d'accès à leur école.<sup>101</sup>

**Les personnes converties:** en Afghanistan, l'apostasie est considérée comme un blasphème et est passible de la peine de mort, comme le cas d'Abdul Rahman l'a montré en 2006. Depuis lors, on a enregistré trois cas d'agressions pour conversion religieuse. Dans deux d'entre eux, les familles des personnes qui s'étaient converties ont dû quitter le pays suite à des menaces. Dans le troisième cas, la personne a été arrêtée pour «meurtre», puis assassinée en prison.<sup>102</sup>

<sup>97</sup> IRIN News, *Afghanistan: Insurgency, insecurity threaten health progress*, 23 juillet 2008; Antonio Giustozzi, 2008, p. 105–107; IRIN, *Afghanistan: IDPs reluctant to return home*, 28 avril 2008.

<sup>98</sup> UK Home Office, points 16.11–16.23.

<sup>99</sup> Human Rights Watch, *Afghanistan: Paying for the Taliban's Crimes – Abuses Against Ethnic Pash-tuns in Northern Afghanistan*, vol. 14, no 2, avril 2002. [www.hrw.org](http://www.hrw.org); Einsatzführungskommando Bundeswehr, Einsatzbezogene Familieninformation für Soldatinnen, Soldaten, Verwaltungspersonal im Zivilstatus, und deren Angehörigen/*Ordre d'intervention de l'armée fédérale: information aux soldats, personnel d'administration en civil et les membres de leurs familles*, imprimé no 28, juillet 2006, p. 5. [www.einsatz.bundeswehr.de/C1256F200023713E/CurrentBaseLink/W26BCAM3212INFODE/\\$File/Afghanistan%20Stand%20Juli%202006.pdf](http://www.einsatz.bundeswehr.de/C1256F200023713E/CurrentBaseLink/W26BCAM3212INFODE/$File/Afghanistan%20Stand%20Juli%202006.pdf).

<sup>100</sup> State of the World's Minorities 2008, Asia, Afghanistan, p. 104; IRIN News, *Afghanistan: Threat of ethnic clashes over grazing land*, 7 avril 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>101</sup> IRIN News, *Afghanistan: Ten schools torched in past three weeks*, 10 avril 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org); UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p 37 et 53.

<sup>102</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 41/42.

**Les homosexuels:** l'homosexualité est très répandue en Afghanistan, mais l'islam la considère comme un grave délit passible de la peine de mort. Sa tabouisation fait en sorte que les personnes concernées ne peuvent se reconnaître ouvertement comme homosexuels. C'est pourquoi aucune procédure n'a été ouverte jusqu'ici.<sup>103</sup>

**Les Afghans hindous et sikhs, ainsi que les membres de la communauté bahaïe:** les Afghans hindous et sikhs ne font pas l'objet de persécutions systématiques. Mais en tant que non Musulmans, ils font partie des groupes de population fragilisés et doivent quotidiennement lutter contre les discriminations. En mai 2007, la Haute Cour a décidé que l'appartenance à la communauté bahaïe constitue une forme de blasphème.<sup>104</sup>

**Les personnalités religieuses modérées:** avec brutalité, les rebelles Taliban intimident, menacent et tuent les mollahs modérés, les imams ou les professeurs de religion. Du côté des chefs tribaux, on a enregistré des répressions contre le fragile mouvement démocratique et séculaire d'Afghanistan.<sup>105</sup>

**Les anciens combattants des Taliban:** selon l'United States Department of State, d'anciens membres des Taliban auraient été menacés ou assassinés.<sup>106</sup>

**Les membres de la police et des forces de sécurité:** au cours des neuf derniers mois de 2007, le ministère afghan de l'Intérieur a enregistré la mort violente de 900 policiers. Depuis 2006, le nombre des agressions contre les forces nationales et internationales de sécurité a considérablement augmenté.<sup>107</sup>

**Les fonctionnaires du gouvernement:** des fonctionnaires du gouvernement afghan ont été menacés d'enlèvement et d'actes de violence à Khost, Laghman, Paktika, Kapisa et Sari-Pul.<sup>108</sup> En 2007, plusieurs parlementaires et membres des parlements de provinces ont perdu la vie dans des attentats.<sup>109</sup>

**Les personnes de retour** sont fréquemment victimes de violations des droits humains et même d'enlèvements (ainsi que leurs familles), surtout quand les kidnappeurs peuvent espérer une rançon élevée.<sup>110</sup>

---

<sup>103</sup> UK Home Office, points 21.01–21.04.

<sup>104</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 42; OSAR, Afghanistan: Aktuelle Lage der Hindus/Situation des Afghans hindous, 13 septembre 2007. www.osar.ch; Freedom House, juillet 2008.

<sup>105</sup> United States Department of State, 30 avril 2008; UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 35.

<sup>106</sup> United States Department of State, 30 avril 2008.

<sup>107</sup> Antonio Giustozzi, 2008, p. 108; United States Department of State, 30 avril 2008.

<sup>108</sup> United States Department of State, 11 mars 2008; UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 35.

<sup>109</sup> Freedom House, juillet 2008; UN News Service, *Afghanistan: top UN envoy deplors killing of Wolessi Jirga member*, 5 juillet 2008. www.unhcr.org.

<sup>110</sup> IWPR: *Afghan Recovery Report: Crime and Corruption Undermine Investment*, 19 octobre 2006.



## 6 Situation socioéconomique et situation du système de santé

L'Afghanistan est le cinquième pays le plus pauvre de la planète. Près de vingt-cinq millions de personnes y vivent au-dessous du seuil de pauvreté.<sup>111</sup> Les quinze milliards de dollars mis à disposition du pays par la communauté internationale ont été inefficaces parce que mal utilisés. Même les besoins de base de la population n'ont pas pu être satisfaits.<sup>112</sup> En avril 2008, Jakob Kellenberger, Président du CICR, se montrait très préoccupé par la situation: *Nous sommes extrêmement inquiets de la dégradation de la situation humanitaire en Afghanistan.*<sup>113</sup>

Entre 2005 et 2006, les investissements privés ont diminué de cinquante pour cent.<sup>114</sup> En outre, un nombre de projets toujours plus élevé est directement touché par la situation de sécurité: la construction des routes, la reconstruction de l'aéroport, le recensement de la population, les télécommunications, l'éducation, la santé, l'agriculture, etc.<sup>115</sup>

**Accès à l'emploi:** le taux de chômage en Afghanistan s'élève à trente-deux pour cent de la population active. L'AIHRC estime quant à lui que dans certaines parties du pays, il atteindrait près de soixante pour cent.<sup>116</sup> Une grande partie des personnes actives vend ses services à la journée.<sup>117</sup> Un sondage de l'AIHRC montre que 60,3 pour cent des personnes interrogées gagnent moins d'un dollar par jour, ce qui, selon l'index de la Banque mondiale, correspond à la «pauvreté absolue».<sup>118</sup> En dehors de la capitale, le manque d'emplois est encore plus frappant. Le secteur de la construction qui était le plus gros employeur des travailleurs sans formation est actuellement frappé par la récession.<sup>119</sup> Les Afghans n'étant pas toujours en mesure de satisfaire leurs besoins élémentaires, les migrations de travail sont donc une source de revenus importante pour les ménages. De très nombreuses familles ont recours à ces réseaux transnationaux.<sup>120</sup> Aujourd'hui, l'expulsion des réfugiés afghans du Pakistan et d'Iran, des hommes jeunes pour la plupart, privent beaucoup de familles afghanes de leur principale source de revenus.<sup>121</sup> En raison du très bas niveau social, économique et politique où on les maintient, les femmes trouvent en-

<sup>111</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 5; Reuters, Welternährungsprogramm: Lebensmittelpreise in Afghanistan bleiben hoch/Programme alimentaire mondial: les prix des denrées alimentaires restent élevés, 14 avril 2008; UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 49.

<sup>112</sup> IRIN News, *Afghanistan: Humanitarian situation deteriorating, Holmes*, 30 juin 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>113</sup> IRIN News, *Afghanistan: Humanitarian needs growing as conflict spreads – ICRC*, 8 avril 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>114</sup> NZZ du 22 juillet 2008, p. 7, *Peu de résultats obtenus avec beaucoup d'argent*.

<sup>115</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 36.

<sup>116</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 53/54; IRIN News, *Afghanistan: Poverty pushing youth into arms of Taliban?*, 27 février 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>117</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 53/54.

<sup>118</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 5.

<sup>119</sup> UK Home Office, points 28.22–28.23.

<sup>120</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 49/50.

<sup>121</sup> IRIN News, *Afghanistan-Iran: Iran says it will deport over one million Afghans*, 4 mars 2008. [www.unhcr.ch](http://www.unhcr.ch).

core moins souvent un emploi.<sup>122</sup> En un mot, le gouvernement n'est absolument pas en mesure de fournir du travail à de très larges franges de la population.<sup>123</sup>

**Accès au logement:** les retours des réfugiés et la forte présence des ONG internationales a rendu rares et très chers les appartements locatifs.<sup>124</sup> A Kaboul, une personne sur quatre n'a pas d'hébergement correct pour passer l'hiver. De nombreux Afghans vivent même dans des ruines.<sup>125</sup>

**Accès à l'eau potable et aux produits alimentaires:** l'UNHCR estime que septante-sept pour cent de la population afghane n'ont pas accès à l'eau potable.<sup>126</sup> Dans les villes, près de soixante-quatre pour cent des ménages y ont accès, mais dans les campagnes, ils ne sont plus que vingt-six pour cent.<sup>127</sup> Environ trente-cinq pour cent d'entre eux ne peuvent pas subvenir seuls à leurs besoins alimentaires.<sup>128</sup> Ces douze derniers mois, en raison de l'hiver 2007/2008 qui a été particulièrement rigoureux, de la sécheresse prolongée dans les provinces du nord et de l'ouest, ainsi que des prix à l'importation très élevés, les denrées alimentaires ont augmenté jusqu'à 130 pour cent. En 2008, le pays devra faire face à de faibles récoltes.<sup>129</sup>

**Les questions de biens et de propriété:** avec sa justice délétaire, l'Etat afghan n'est que rarement en mesure de protéger les biens de ses citoyens. Les problèmes sont multiples: terres enregistrées plusieurs fois au cadastre sous différents noms, seigneurs locaux qui se sont illégalement approprié des terrains et ne sont pas poursuivis en raison de leur position sociale forte, un système de justice gangrené par la corruption et l'extrême lenteur avec laquelle les dossiers sont traités.<sup>130</sup> Lors de leur retour dans le pays les réfugiés peuvent se trouver confrontés à d'importants problèmes dans ce domaine.<sup>131</sup>

**Accès à l'éducation:** en 2007, plus 5,6 millions d'enfants étaient scolarisés dont trente-cinq pour cent de filles. Malgré ces chiffres, environ la moitié des enfants afghans ne vont pas à l'école.<sup>132</sup> Avec un niveau d'alphabétisation d'environ vingt-huit pour cent, l'Afghanistan présente un des taux d'analphabétisme les plus élevés au monde (il est même de quatre vingt-un à nonante pour cent chez les femmes).<sup>133</sup> Les raisons invoquées pour ne pas aller à l'école sont le respect des traditions, la pauvreté, l'absence d'établissements et de transports scolaires, ainsi que la situation de sécurité catastrophique. En outre, de très nombreux enfants sont contraints

<sup>122</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 44.

<sup>123</sup> IRIN News, 27 février 2008.

<sup>124</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 54–56.

<sup>125</sup> Süddeutsche Zeitung du 18 août 2008, Angst vorm Amt/Peur des autorités. [www.sueddeutsche.de](http://www.sueddeutsche.de).

<sup>126</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 52.

<sup>127</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 5.

<sup>128</sup> NZZ du 13 août 2008, p. 25, Sträflich vernachlässigte afghanische Landwirtschaft/ *Négligence impardonnable de l'agriculture afghane*.

<sup>129</sup> Focus online, Afghanistan: Verschlimmerung der Nahrungsmittelknappheit droht/ *Aggravation de la pénurie des denrées alimentaires*, 9 juin 2008; Baz online, Preise in Afghanistan explodieren – Hungersnot droht/ *Afghanistan: les prix explosent, la famine menace*. 29 mai 2008.

<sup>130</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 54–56.

<sup>131</sup> Freedom House, juillet 2008.

<sup>132</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 5.

<sup>133</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 52.

de travailler.<sup>134</sup> Pour la population, en particulier dans les campagnes, l'accès à l'éducation reste extrêmement limité.<sup>135</sup>

**Accès aux soins:** l'état de santé de la population afghane fait partie des plus mauvais au monde,<sup>136</sup> de même que l'espérance de vie dont le seuil ne dépasse pas quarante-deux ans. Dans tout le pays, il n'existe que 210 établissements hospitaliers. A l'exception de quatre provinces, la carte géographique médicale afghane présente un médecin pour 10'000 habitants.<sup>137</sup> Selon les informations du Ministère des Affaires étrangères allemand, **les soins sont inexistant dans de grandes parties du pays.**<sup>138</sup> Les femmes et les enfants sont particulièrement touchés. Le taux de mortalité des mères, de 1600 à 1900 pour 10'000 naissances, est l'un des deux plus élevés au monde. On sait que dans septante à quatre-vingt-cinq pour cent des naissances, aucun professionnel n'est présent. Pour des raisons culturelles, les femmes ont moins facilement accès aux établissements de santé que les hommes, en particulier quand le personnel féminin manque.<sup>139</sup> Dans le domaine des maladies psychiques, il n'existe que quelques lieux d'accueil et les soins y sont extrêmement rudimentaires.<sup>140</sup>

**Catastrophes humanitaires:** selon les informations du Programme Alimentaire Mondial, environ 400'000 personnes sont ponctuellement touchées par des catastrophes naturelles, comme la sécheresse, les inondations, les tremblements de terre ou des conditions climatiques difficiles.<sup>141</sup> On estime à six millions le nombre d'Afghans qui dépendent de l'aide alimentaire. 3,5 millions d'entre eux en ont régulièrement besoin et trois millions selon les saisons.<sup>142</sup> Le très rude hiver 2007/2008 a coûté la vie à quelque mille personnes rien qu'au mois de janvier 2008.<sup>143</sup> Les très fortes chutes de neige ont bloqué des routes. Elles ont provoqué une hausse massive du prix des produits alimentaires, ainsi que des déplacements de populations.<sup>144</sup>

## 7 Retours

**Les retours volontaires:** en 2006, le nombre des retours volontaires a beaucoup diminué. Cela est dû à la préoccupante situation de sécurité et au manque de perspectives économiques. En 2007, le niveau des retours a de nouveau augmenté en

<sup>134</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 5.

<sup>135</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 17, 53.

<sup>136</sup> UK Home Office, point 27.01.

<sup>137</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 50/51.

<sup>138</sup> Département des Affaires étrangères, *Mise en garde des voyageurs pour l'Afghanistan, état au 17 juillet 2008.*

[www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Laenderinformationen/Afghanistan/Sicherheitshinweise.html](http://www.auswaertiges-amt.de/diplo/de/Laenderinformationen/Afghanistan/Sicherheitshinweise.html).

Rencontre du 17 juillet 2008. Cf.: UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 17.

<sup>139</sup> IRIN News, 8 mars 2008; UK Home Office, points 27.01 et 27.16–27.22; UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 50.

<sup>140</sup> UK Home Office, point 27.35.

<sup>141</sup> UNHCR, Eligibility Guidelines, décembre 2007, p. 50.

<sup>142</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, *Afghanistan: UN food agency races to prevent humanitarian crisis*, 10 mars 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org); UN News Service, *Security still «major constraint» in Afghanistan relief efforts – UN official*, 17 mars 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>143</sup> UN News Service, 17 mars 2008.

<sup>144</sup> IRIN News, *Afghanistan: Food-shortages cause grass eating, displacement*, 10 mars 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

raison de la fermeture de certains camps de réfugiés au Pakistan et du renvoi partiellement forcé de 360'000 personnes réfugiée en Iran. Tous ces retours ont provoqué une crise humanitaire dans les régions afghanes concernées.<sup>145</sup> Entre mars et mai 2008, 120'000 autres réfugiés sont rentrés du Pakistan, qui a continué à fermer des camps. D'après les informations du Conseil pour les réfugiés auprès du ministère afghan des Réfugiés et du rapatriement, la majeure partie des personnes de retour souffrent de difficultés d'accès aux produits alimentaires, à l'eau potable, aux organismes de santé et au logement.<sup>146</sup> Près de quatre millions d'Afghans vivent toujours à l'étranger dont environ 920'000 en Iran et 2,15 millions au Pakistan.<sup>147</sup>

**Situation des personnes de retour:** pour vivre en sécurité mais aussi survivre économiquement et trouver un logement, les réfugiés de retour doivent impérativement pouvoir compter sur un réseau familial solide, ainsi que sur des structures fiables dans leurs villages ou au sein de leurs tribus. Les assurances sociales comme les retraites ou l'assurance maladie et de chômage n'existent pas en Afghanistan.<sup>148</sup> C'est la raison pour laquelle le UNHCR déconseille de renvoyer les personnes de retour ailleurs que dans leurs villages d'origine ou à leur dernier domicile connu.<sup>149</sup>

Un sondage sur la situation des réfugiés de retour a montré que plus de cinquante pour cent d'entre eux gagnent leur vie en travaillant à la journée comme ouvriers sans qualifications. Soixante pour cent des travailleurs ont en outre indiqué avoir un revenu de moins de cinquante afghanis (environ un dollar) par jour. Les personnes disposant d'une bonne formation et de connaissances linguistiques, en particulier l'anglais, ont davantage de possibilités sur le marché du travail. Pour les médecins et les professionnels spécialistes dans un domaine pointu, la situation est de loin meilleure.<sup>150</sup>

Selon l'UNHCR, les réfugiés de retour sont confrontés aux mêmes problèmes que l'ensemble des citoyens, mais avec plus de difficultés encore. La question des biens fonciers qui n'est toujours pas réglée peut constituer un problème majeur. Les femmes qui ont adopté un mode de vie occidental, qui ont été reconnues et traitées en tant que personnes, qui «transgressent» les lois de la société afghane, qui élèvent seules leurs enfants ou vivent sans protection masculine sont tout particulièrement fragilisées.<sup>151</sup> Un éventuel retour est par ailleurs impossible sans réseau familial solide puisqu'il n'existe, par exemple, pas de traitements efficaces pour soigner les maladies chroniques. Les personnes atteintes d'une maladie psychiques sont stigmatisées. C'est pourquoi l'UNHCR demande un examen détaillé de toute situation de ce type avant de décider si un retour est acceptable, même dans de bonnes

---

<sup>145</sup> IRIN News, *Afghanistan: Mass deportation from Iran may cause crisis, official warns*, 17 février 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>146</sup> IRIN News, *Afghanistan: Jalozai camp closed, returnees face difficulties at home*, 2 juin 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>147</sup> UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 15; IRIN News, 17 février 2008.

<sup>148</sup> UK Home Office, point 29.05.

<sup>149</sup> UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 60.

<sup>150</sup> UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 54; UK Home Office, point 28.23.

<sup>151</sup> UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 54–56 et 68/69.

conditions. Pour les réfugiés qui ont subi un traumatisme qui nécessite un traitement, tout retour devrait être ajourné faute des soins adéquats dans le pays.<sup>152</sup>

**Requérants d'asile en Suisse; pratique des autorités:** de janvier à fin juillet 2008, 142 Afghans ont déposé une demande d'asile en Suisse. Fin juillet 2008, 1265 personnes faisaient l'objet d'une procédure d'asile, 800 personnes disposent d'une admission provisoire. 460 demandes sont encore en suspens.<sup>153</sup>

**Programme d'aide aux retours:** le programme d'aide aux retours pour l'Afghanistan, lancé en novembre 2006 a été clos au 30 septembre 2008.<sup>154</sup> Mais en raison de la situation de sécurité catastrophique et des conditions de vie économiques et sociales difficiles, rares sont les personnes disposées à rentrer volontairement en Afghanistan.

**Situation des déplacés internes:** fin avril 2008, il y avait trois grands camps de réfugiés internes en Afghanistan: Zherai, Mukhtar et Maslakh dans les provinces de Kandahar, Helmand et Herat. Les organisations d'entraide et les autorités afghanes estiment qu'au moins 150'000 déplacés internes vivent dans ces trois camps.<sup>155</sup> Les problèmes de sécurité, en particulier dans le sud du pays, ont pour conséquence l'inaccessibilité des organisations d'entraide aux déplacés internes et l'impossibilité à leur venir en aide.<sup>156</sup> La situation incertaine sur le terrain, les conflits autour des bien fonciers ou entre tribus rivales, les catastrophes naturelles et l'approvisionnement aléatoire en denrées alimentaires sont quelques unes des raisons du nombre élevé de déplacés internes.<sup>157</sup>

**Capacités d'accueil:** *Nous n'avons pas les capacités nécessaires pour accueillir un nombre important de réfugiés renvoyés d'Iran* a déclaré Shir Mohammad Etebadi, ministre afghan des Réfugiés et du rapatriement, en février 2008.<sup>158</sup> Les très nombreuses personnes de retour en Afghanistan depuis la chute des Taliban se sont installées surtout à Kaboul et dans d'autres grandes villes comme Herat et Jalalabad, lesquelles se développent très vite mais ne parviennent néanmoins pas à absorber autant de monde à la fois. L'augmentation du nombre des pauvres et des groupes de population particulièrement fragiles est une des conséquences de cette brusque croissance.<sup>159</sup>

<sup>152</sup> UK Home Office, point 27.09. Detaillierte Informationen betreffen Behandlungsmöglichkeiten sind unter den Punkten/*Informations détaillées sur les possibilités de traitement aux points* 27.10–27.15, 27.28–27.30, 27.36–27.41, *ainsi qu'aux points* 27.31–27.35 *pour les maladie psychiques*.

<sup>153</sup> Office fédéral des migrations (OFM), statistique mensuelle, juillet 2008. [www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/statistik/asylstatistik/monatsstatistiken/2008.Par.0013.File.tmp/Statistik-M-d-2008-07.pdf](http://www.bfm.admin.ch/etc/medialib/data/migration/statistik/asylstatistik/monatsstatistiken/2008.Par.0013.File.tmp/Statistik-M-d-2008-07.pdf).

<sup>154</sup> Office fédéral des migrations (OFM), [www.bfm.admin.ch](http://www.bfm.admin.ch).

<sup>155</sup> IRIN, *Afghanistan: IDPs reluctant to return home*, 28 avril 2008.

<sup>156</sup> Nations Unies, 21 février 2008, p. 10; IRIN News, *Afghanistan: Thousands flee as US military operation gets under way*, 1<sup>er</sup> mai 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org); IRIN News, *Afghanistan: Clashes in Helmand leave civilians dead, displaced*, 27 février 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org).

<sup>157</sup> IRIN News, *Afghanistan: Aid promise prompts IDPs to return*, 26 juin 2008. [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org); UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 36.

<sup>158</sup> IRIN News, *Afghanistan: Mass deportation from Iran may cause crisis*, 17 février 2008.

<sup>159</sup> UNHCR, *Eligibility Guidelines*, décembre 2007, p. 55, 60.